



Fiche Info-Qualité

Taux d'infection

Qu'est-ce que c'est ?

Le Service de prévention et de contrôle des infections (PCI) a comme responsabilité d'effectuer des activités de surveillance des infections nosocomiales, comme :

- Certaines bactéries multi résistantes (SARM, ERV, EPC);
- Des diarrhées associées au *Clostridioides difficile*;
- La survenue des éclosions (influenza, gastroentérite).

La surveillance peut varier d'une installation à l'autre, selon la situation épidémiologique, et consiste en un processus continu de collecte de données effectuée de façon systématique. Les données sont analysées et interprétées afin de planifier, de mettre en place et d'évaluer les mesures de prévention et de contrôle des infections.

Cette surveillance permet de :

- Identifier les infections.
- Établir les incidences de base et les tendances.
- Identifier les problèmes (éclosions) précocement, de faire des comparaisons temporelles.
- Établir des priorités.
- Aviser les membres du personnel ainsi que les médecins.

- Évaluer les mesures de contrôle.
- Informer les usagers et les membres du personnel.
- Connaître les principaux pathogènes afin de répondre au programme de surveillance provincial des infections nosocomiales (SPIN).

Que devons-nous faire ?

- S'assurer d'un suivi des infections nosocomiales.
- Analyser les éclosions et émettre des recommandations afin d'éviter la récurrence.
- Communiquer l'information sur les infections nosocomiales pertinentes et les recommandations découlant de l'analyse des éclosions aux équipes, à la Direction générale, au conseil d'administration (CA) et aux comités consultatifs (CII, CM et CMDP).

Où en sommes-nous ?

- Le Service de PCI effectue plusieurs types de surveillance. Tous les hôpitaux, les CHSLD et certains milieux de vie ciblés par le MSSS participent aux surveillances obligatoires du SI-SPIN en plus d'assurer une

vigie à la survenue des éclosions.

- Des rapports périodiques sont présentés aux différentes instances du CISSS de la Montérégie-Ouest.
- La surveillance des taux d'infection est régie par les ententes de gestion.
- Le service de PCI harmonise les outils de transfert des informations concernant les taux d'infection aux équipes (ex. : Info-éclosion, Info-noso).
- Le Service de PCI émet des recommandations selon les enjeux déterminés par les données de surveillance et des éclosions.

Pour plus d'information :

Emmanuelle Richard, adjointe au directeur - Prévention et contrôle des infections

Saviez-vous que ?

En plus des membres du personnel et des médecins, le conseil d'administration (CA) doit aussi être informé des taux d'infections nosocomiales et des autres questions liées à la prévention et au contrôle des infections.

